

L'objectif de cette formation est de renforcer la compétence des équipes dans le domaine du dépistage, de la prise en charge et des autres mesures à prendre concernant les enfants victimes d'atteintes sexuelles et de leur famille.

Le public concerné est composé de l'ensemble des personnels des services publics de pédo-psychiatrie

Ces premières journées seront suivies d'autres sessions prévues pour soutenir la réflexion des personnels autour des situations qu'ils auront à connaître.

A. P. I.

Association des **Psychiatres** de Secteur Infanto-Juvenile

ATTEINTES SEXUELLES

**Dépistage
Prise en charge
Signalement**

**Jeudi 3 avril 2003 et Vendredi 4 avril 2003
Centre de Formation du C.H. Ph. Pinel
Rte de Paris - 80044 AMIENS CEDEX 1**

Cycle de formation organisé par l'A.P.I. sous le patronage du
Ministère du Travail et des Affaires Sociales - D.A.S. - D.G.S.

Secrétariat local de la formation :
Mme M-D PRUDHOMME - Cadre Socio-éducatif
Centre Hospitalier Ph. Pinel
Route de Paris
80044 AMIENS CEDEX 1
Tel : 03.22.53.46.46 - Poste 5372

JEUDI 3 AVRIL 2003

- 8h30 *ACCUEIL*
- 9h00 Introduction
- Mme le Dr. Y. COINCON
(présidente API)
- Mme le Dr M.-C. AVARGUES
- Médecin Inspecteur de la D.R.A.S.S. de Picardie
- 9h15 Mr. Le Pr. J-Y HAYEZ
Le point de vue du pédopsychiatre
- 10h00 Mme Le Dr C. DEVOLDERE
Le point de vue du pédiatre
- 10h30-11h00 *PAUSE*
- 11h00 Mr. B. SAVIN
Le point de vue du thérapeute familial
- 11h30 Mme A. VERRIER
Le point de vue de l'expert psychologue
- 12h00 Discussion Générale
- 12h30 *REPAS*

14h00-17h00 : Quatre ateliers seront animés par les Drs. :
Y. COINCON, B. BENEVAUX, P. SADOUL, A. FROTTIN
(membres de l'A.P.I.) et les intervenants de la matinée.

VENDREDI 4 AVRIL 2003

- 9h00 Mr. B. RAYMONDEAU-CASTANNET
Place et rôle du procureur
- 9h30 Mr. D. VRIGNAUD
Place et rôle du juge des enfants
- 10h00 Mr. VIGNON
Place et rôle de l'avocat
- 10h30-11h00 *PAUSE*
- 11h00 Place et rôle des intervenants sociaux en fonction
de leur cadre de travail :
Mme O. MAQUET, espace des droits de l'enfant
Mme B. DUFLOT, Secteur de Psychiatrie Infanto-Juvenile
Mme M.P. MONGAUX, Cellule Médico-Judiciaire
Mme V. SENET, Hôpital
- 12h00 Discussion générale
- 12h30 *REPAS*

14h00-17h00 : Quatre ateliers seront animés par les Drs. :
Y. COINCON, B. BENEVAUX, P. DELION, A. FROTTIN
(membres de l'A.P.I.) et les intervenants de la matinée.